



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4811

Attribution de subventions de fonctionnement pour un montant total de 6 500 euros dans le cadre du soutien à des associations de jeunesse - Exercice 2019

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. LEVY Charles-Franck

SEANCE DU 1 JUILLET 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUILLET 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUIN 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 8 JUILLET 2019
DELIBERATION AFFICHEE LE : 11 JUILLET 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à M. BROLIQUIER), Mme BERRA (pouvoir à M. DAVID), Mme MANOUKIAN, M. HAMELIN (pouvoir à Mme NACHURY), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à Mme CROIZIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4811 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR UN MONTANT TOTAL DE 6 500 EUROS DANS LE CADRE DU SOUTIEN A DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE - EXERCICE 2019 (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 juin 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le monde associatif contribue à l'animation des quartiers de notre ville en renforçant le lien social autour de manifestations. C'est dans ce cadre qu'interviennent les associations présentées ci-dessous œuvrant tout particulièrement en direction des jeunes, avec et pour les jeunes.

La Ville de Lyon apporte son soutien à ces initiatives associatives pour le bénéfice que les jeunes peuvent retirer de ces expériences qui leur permettent de développer leur autonomie et de s'investir dans des engagements citoyens favorisant la diversité culturelle et le vivre ensemble. En leur apportant son soutien, la Ville de Lyon contribue à aider ces jeunes dans la construction de leur avenir.

Ainsi, la Ville de Lyon a déjà accompagné différentes actions avec l'attribution de subventions d'un montant total de 27 500 euros lors de la séance du Conseil municipal du 20 mai 2019 (délibération n° 2019/4657) et il vous est proposé aujourd'hui d'examiner 2 autres projets.

Je vous propose donc de répondre favorablement aux demandes de subvention suivantes :

Structure Maitre d'ouvrage	Action	<i>Montant voté en 2018</i>	Montant proposé en 2019
Scouts et Guides de France Centre de ressources Centre-est 153 rue Cuvier 69006 LYON	Animation de groupes locaux de jeunes pour contribuer à leur éducation et leur engagement dans la vie sociale selon les principes et méthodes du scoutisme. Projet éducatif autour de rencontres, évènements et activités, découverte et respect de la nature, formation des bénévoles.	5 000 €	5 000 €
Scouts Musulmans de France 48 place des Basses Barolles 69230 SAINT GENIS LAVAL	Activités de scoutisme pour les jeunes garçons et filles destinées à les rendre autonomes et capables de jouer un rôle utile dans la société dans une perspective ouverte et respectueuse des autres.	1 500 €	1 500 €
TOTAL		6 500 €	6 500 €

Les conditions et modalités de versement de ces subventions peuvent être formalisées par des conventions d'application, dont le modèle type est joint au présent rapport.

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2019/4657 du 20 mai 2019 ;

Vu ledit modèle type de convention d'application ;

Vu l'avis du Conseil du 6^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement, pour un montant total de 6 500 euros, sont allouées aux associations de jeunes ou en faveur de la jeunesse précitées et réparties conformément au tableau ci-dessus.
- 2- Le modèle type de convention d'application devant être signée avec les associations pour lesquelles des conventions cadres ou mixtes ont déjà été signées antérieurement, joint en annexe à la présente délibération, est approuvé.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer lesdites conventions avec les structures concernées.
- 4- La dépense en résultant, soit 6 500 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours sur la ligne de crédit n°41887, nature 6574, fonction 422 après transfert de 3 850 euros à partir de la ligne de crédit 41936, nature 6574, fonction 025.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Charles-Franck LEVY